CSE & SSCT

# Analyser un accident du travail par l'arbre des causes

L'analyse d'accident s'arrête trop souvent à l'inattention de la victime, ce qui garantit la répétition. Ces deux jours enseignent la méthode de l'arbre des causes et son exploitation en actions de prévention.

| DURÉE | MODALITÉ | TARIF | DÉLAI D'ACCÈS |
|---|---|---|---|
| **14 h · 2 jours** | **Présentiel ou distanciel** | **Sur devis** | **Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.** |

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

## 01 Public visé et prérequis

**PUBLIC VISÉ**
Membres titulaires et suppléants du CSE, membres de la CSSCT, référents et représentants de proximité.

**PRÉREQUIS**
Être élu, désigné ou exercer une mission de prévention au sein de l'entreprise. Aucun autre prérequis, sauf mention contraire dans le programme.

**EFFECTIF**
Individuel ou 2 à 10

## 02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Recueillir les faits d'un accident sans interprétation.
- Construire un arbre des causes selon la méthode.
- Identifier les causes organisationnelles et les facteurs potentiels d'accident.
- Formuler des mesures de prévention hiérarchisées.
- Restituer l'analyse et suivre les mesures décidées.

## 03 Programme détaillé

### M1 Recueillir les faits · 2 h 30

- Des faits, rien que des faits.
- Déclenchement de l'analyse et composition du groupe.
- Recueil sur le terrain : observation, entretiens, documents.
- Distinction entre faits, interprétations et jugements.
- Atelier — Trier une liste d'éléments entre faits et interprétations.

### M2 Construire l'arbre · 2 h 30

- La méthode pas à pas.
- Principe de la méthode et règles de construction.
- Questions : qu'a-t-il fallu pour que, cela a-t-il suffi.
- Enchaînements, conjonctions et disjonctions.
- Atelier — Construire l'arbre des causes d'un accident documenté.

### M3 Remonter aux causes · 2 h 30
- Ne pas s'arrêter au geste.
- Causes immédiates, causes latentes et causes organisationnelles.
- Piège de l'erreur humaine et de la responsabilité individuelle.
- Facteurs potentiels d'accident présents dans d'autres situations.
- Atelier — Prolonger un arbre jusqu'aux causes organisationnelles.

### M4 Proposer des mesures · 2 h 30
- Du diagramme à l'action.
- Choix des causes sur lesquelles agir.
- Hiérarchisation selon les principes généraux de prévention.
- Mesures immédiates et mesures de fond.
- Atelier — Formuler et hiérarchiser les mesures issues d'un arbre.

### M5 Restituer · 2 h 00
- Faire accepter l'analyse.
- Rédaction du rapport d'analyse.
- Présentation en réunion et traitement des objections.
- Communication auprès des salariés concernés.
- Atelier — Rédiger et présenter le rapport d'une analyse d'accident.

### M6 Généraliser · 2 h 00
- Au-delà de l'accident analysé.
- Extension des mesures aux situations comparables.
- Mise à jour du document unique et du programme de prévention.
- Suivi des mesures et vérification de leur efficacité.
- Atelier — Construire le plan de généralisation des mesures.

## 04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**
Présentiel ou distanciel

**LIEU / FORMAT**
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

**MÉTHODES MOBILISÉES**
• Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur des dossiers et situations réels anonymisés.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

**ENCADREMENT**
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

## 05 Modalités d'évaluation et de suivi

**ÉVALUATION DES ACQUIS**
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue au fil des ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction et attestation individuelle.

**SUIVI DE L'EXÉCUTION**
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

**SANCTION DE LA FORMATION**
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

## 06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. Les durées, les conditions de financement et les exigences d'agrément applicables sont vérifiées au regard des textes en vigueur avant le démarrage de chaque action.

## 07 Modalités d'accès, financement et tarifs

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

**DÉLAI D'ACCÈS**
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

**FINANCEMENTS POSSIBLES**
• OPCO

| FORMULE | DÉTAIL | TARIF |
|---|---|---|
| Tarif | Individuel ou 2 à 10 | **Sur devis** |

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

## 08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

**RÉFÉRENT HANDICAP**
Tiffany LESTROUBAC

**CONTACT**
contact@monpoleformation.fr

## 09 Indicateurs de résultats

| INDICATEUR | RÉSULTAT | MODALITÉS DE CALCUL |
|---|---|---|
| Taux de satisfaction | **N/A** | Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois |
| Taux d'abandon | **N/A** | Calculé sur les 12 derniers mois |

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

## 10 Contacts

**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS**
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

**ADRESSE**
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

**RÉCLAMATIONS**
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr